



Fiche mission

ADJOINT EDUCATIF AU CHEF DE CENTRE

SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

Contexte de la mission:

Avec l'objectif de favoriser l'émergence des valeurs républicaines et citoyennes, ainsi que le sens de l'engagement au service de l'intérêt général, le SNU est un dispositif ambitieux d'émancipation et de responsabilisation des jeunes. Il est appelé à impliquer à terme toute une classe d'âge comprise entre 15 et 25 ans.

Sa mise en œuvre poursuit plusieurs objectifs :

- le renforcement de la cohésion nationale, qui s'appuie sur l'expérience de la mixité sociale et territoriale,
- le développement d'une culture de l'engagement,
- l'accompagnement de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Le SNU se déclinera en 4 phases successives :

- une phase initiale de préparation et d'information des familles et des jeunes volontaires,
- un séjour de cohésion de 12 jours, obligatoire, destiné au développement d'une culture SNU et mêlant engagement individuel et collectif, appropriation d'un socle républicain et démocratique, esprit de défense et de résilience ainsi que des bilans individuels (santé, illettrisme, compétences); la présente fiche de poste correspond à la direction de ce séjour ;
- une mission d'intérêt général, **obligatoire**, inscrite dans une logique d'accompagnement et d'individualisation des parcours, à partir de modalités de réalisation variées, perlées ou continues, les missions proposées permettront d'accompagner les jeunes dans la construction de leur projet personnel et professionnel ;
- une phase d'engagement volontaire d'au moins 3 mois, qui pourrait être réalisée entre 16 et 25 ans, et dont la mise en œuvre s'appuiera principalement sur les dispositifs de volontariat existants (service civique notamment).

L'encadrement des séjours de cohésion compte:

- une direction composée de : un chef de centre; un adjoint encadrement, un **adjoint éducatif**;
- des cadres intermédiaires : capitaine de compagnie et adjoints supervisant 50 à 60 volontaires;
- des cadres de proximité : tuteurs de maisonnée de 10 à 12 volontaires.

Pour le département de l'Isère, 2 centres accueilleront les séjours de cohésion du **22 juin au 3 juillet 2020**.

Commune	Etablissement	Nombre de jeunes envisagés
AUTRANS-MEAUDRE	Centre IGESA	140
CORRENCON	Centre Léo lagrange	110

(Chiffres susceptibles d'être ajustés)

A – Responsabilités particulières

L'adjoint éducatif seconde le directeur de centre dans sa mission éducative et pédagogique et plus spécifiquement dans la préparation et la mise en œuvre des activités, avec une attention particulière à la participation et à la pro activité des volontaires. Son action se déploie dans trois domaines principaux :

1. La préparation du séjour de cohésion

Pour chacune des actions et activités, l'adjoint éducatif identifie et mobilise les intervenants, décline localement le cahier des charges prévu, adapte les objectifs pédagogiques et les volumes horaires et fait mettre en œuvre, en matière d'activités, le projet départemental.

Il est susceptible de participer à l'organisation, en amont du séjour, du stage de formation des tuteurs de maisonnée et à la journée d'information des intervenants. Pour ces deux activités il se fonde sur le cadre fourni.



Fiche mission

ADJOINT EDUCATIF AU CHEF DE CENTRE

SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

2. La définition de l'emploi du temps et le suivi des activités

Il participe à l'élaboration de l'emploi du temps et le propose au chef de centre du séjour de cohésion, il le diffuse ensuite aux intervenants et s'assure de son application.

A l'occasion des activités et des bilans, il identifie les volontaires qui nécessiteront une prise en charge dans la durée au plan pédagogique, médical ou social et, en lien avec le directeur de centre, il assure le relais avec les services compétents dans les départements de résidence de ces jeunes.

A l'issue du stage, il apporte son concours au bilan de celui-ci, en se conformant aux modalités d'évaluation.

3. La mise en œuvre d'une pédagogie spécifique au SNU

Dans la préparation des actions, il assure la promotion d'une pédagogie active et d'éducation non formelle. Dans la mise en œuvre, il accompagne les actions dont il vérifie la réalisation dans le cadre prescrit. En amont du stage et en lien avec les ressources locales, il aura identifié avec les intervenants les activités collectives, de pleine nature, de dimension culturelle, les études de cas, les jeux de rôle etc. à mettre en œuvre.

En lien avec l'adjoint encadrement, il veille à ce que la pédagogie active sous-tende la vie quotidienne et les temps encadrés par les tuteurs et par les cadres de compagnie.

B – Expérience et formation spécifique

Connaissances :

- * Bases de psychologie de l'adolescent
- * Techniques de management
- * Méthodes de gestion d'un conflit
- * Prise en compte des enfants en situation de handicap ou à besoins particuliers

Compétences organisationnelles requises :

- * Sens des relations humaines
- * Capacité au leadership et maîtrise de soi
- * Sens de l'initiative

Il justifie d'une expérience significative dans la direction de structure d'accueil de mineurs ou comme personnel de direction de l'Education nationale ou de l'éducation populaire.

Il s'engage à suivre en présence continue une formation de cinq jours, qui se déroulera vraisemblablement en avril pendant les périodes de congés scolaires. Celle-ci se déroulera dans la région (durée, date et lieu non définis actuellement).

C – Le Contrat

1. Rémunération : sur la base 2019, rémunération journalière de 100 € nets
2. Durée du contrat : non consolidée (cible 27 jours)

Préparation, participation au pilotage	Formation Nationale	Rencontre avec les équipes	Réunion avant séjour	Séjour 22/06 au 03/07	Repos compensateur	Evaluation et bilan
3	5	2	1	12	2	2

Documents à adresser à : ddcs-snu@isere.gouv.fr

Date limite de réception des candidatures: 14 février 2020